

# COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES

Strasbourg, 12 January 1981

Embargo: 1730 hours

To be checked against spoken text

Address by Mr Gaston Thorn

President of the Commission of the European Communities

to the European Parliament

(Strasbourg, Monday 12 January 1981)

Madam President,

Everyone here will understand that I find it difficult to hide what I feel as I stand in this Chamber today. I was elected with you in June 1979 and, with ten years as a member of this House and four terms as President of the Council behind me, I see so many familiar faces as I look around.

You bring back memories of various stages of a political career, of which this particular moment is undoubtedly a high point.

In my view neither purpose nor degree of commitment should depend on the particular hat one is wearing. What is both new and humbling for me, as I stand before you today, is that I have been entrusted by the governments of our ten countries with the difficult task of presiding over the institution which is regarded as the power-house of European integration at a time when the European venture is plagued on all sides by the myriad problems which have dogged our slow and difficult progress for years past.

I am well aware of the daunting nature of the task which has been entrusted to me. For this reason I would like to begin by paying a warm tribute to my illustrious predecessors, and in particular to Roy Jenkins, who ran the ship with determination and courage for the last four years. For the same reason my colleagues - all of whom are present at this solemn gathering - and myself are depending on the support of the elected representatives of the peoples of Europe. We are determined to stick resolutely to the course plotted for our generation by the most illustrious of Europeans, Robert Schuman. We have no alternative unless we want to dash the legitimate hopes of 270 million Europeans.

The Commission would like to associate itself with the tributes which have been paid to the Community's newest Member State. In particular we would like to welcome the representatives of the Greek people who have come to join you on the benches here. I do not propose to dwell on all that Greece means to Europe and to each one of us. But I would like to emphasize that we are all aware of the hopes and the political faith which fired Greece's desire to take part in the European endeavour. This second enlargement of our Community should be a source of encouragement to us because it affirms the vitality and attraction of what we are doing. It should also serve as a reminder to the institutions of their responsibilities and obligations.

There is no doubt that, initially, the political advantages of enlargement will be overshadowed from time to time by the problems of integrating a less-prosperous economy into our Community during a period of world-wide difficulties. I sincerely hope that at such times, and in our negotiations with the other applicants for membership, we will not lose sight of the political goals we share: the creation of a European union based on law and democracy. We must not disappoint those who are counting on us.

This is particularly important because we are celebrating the arrival of a new Member State in the midst of general gloom. There is no need for me to tell you that our society is in the throes of an extremely serious crisis which is affecting both our economy and our will to succeed. What is worrying is the simultaneous waning of enthusiasm throughout the Community for European union. Its importance and significance are no longer understood.

The prospects for the 80s are not too bright. The recession is deepening and acquiring the proportions of a catastrophe which threatens not only prosperity but also the foundations of our society. Our very civilisation may well be transformed.

I am still deeply convinced that the venture enshrined in the Treaties, the venture which made it possible to reconcile and reconstruct a Europe devastated by war and lay the foundations for its later prosperity, will be our salvation too in the economic and social crisis which is threatening the very values on which our society is based. For, as we all know, it is not merely prosperity and economic health which are in danger.

More than 35 years ago six governments took a decision to act in concert, realising that they would never solve their common problems singlehanded. Today, as these same countries, with their four new allies, prepare to withstand the demands and avarice of the superpowers of the eighties, the motto of "united we stand" has, to my mind, lost none of its attraction and none of its pertinence.

Our goals are solemnly entrenched in the preambles to our Treaties. May I remind you all that we are endeavouring:

- to lay the foundations of an ever closer union among the peoples of Europe;
- to promote economic and social progress in our countries by common action to eliminate the barriers which divide Europe;
- to secure the constant improvement of living and working conditions for our peoples;

- to remove existing obstacles and promote concerted action to guarantee steady expansion, balanced trade and fair competition;
- to strengthen the unity of our economies and to ensure their harmonious development by reducing the differences existing between the various regions and the backwardness of the less favoured regions;
- to contribute, by means of a common commercial policy, to the progressive abolition of restrictions on international trade;
- to confirm the solidarity which binds Europe and the overseas countries and to ensure the development of their prosperity.

These are the circumstances in which the new Commission takes up office. There may be doubt as to whether the Commission is a political institution. But it is so by its very nature, by the express wish of the contracting parties to the Treaties, and finally by necessity. It is the driving force behind European integration and the guardian of the Treaties. It is the central pivot in the dialogue between the Community's institutions. It has a vital part to play in grasping the nettle of the crisis and in trying to meet the aspirations of the people of Europe.

The new Commission combines a wealth of experience with fresh talents. As I introduce my team, I will of course add a few words about the way we have organized ourselves.

There is no need for me to introduce most of my colleagues since they have been answering your questions faithfully and to your satisfaction for years. A word about the newcomers - all of whom served their own countries with distinction and devotion before they answered Europe's call. All of them have served as Members of Parliament. Mr Kontogeorgis, who has a valiant political past, comes to us from Greece. As you know, he conducted his country's accession negotiations very efficiently before he joined us. Mr Narjes used to hold a senior position on the Commission's staff. He gave up his mandate as a Member of the Bundestag to join us. Mr Andriessen, formidable like all former Finance Ministers and leaders of political parties, comes to us from the Netherlands. Mr Richard, a former British MP, won himself an international reputation as his country's Ambassador to the United Nations. And last, but not least, my old friend O'Kennedy, whose courtesy and efficiency you learned to value during his term as President of the Council, two short years ago, when he sat on the opposite side of this Chamber.

You already know what our portfolios are to be. There has been publicity and comment. You have received a list. I would like to confirm that we want to work as a close-knit, united team and assure you that the allocation of portfolios reflects, first and foremost, our concern to strengthen internal cohesion and highlight collective responsibility. We are well aware that the social tensions and distortions provoked by the crisis may create difficulties for our Community. This is why we are determined to stand shoulder to shoulder; for us, collective responsibility means solidarity. This is the only way that each of us can make the best use of his experience and talents to further the Community's cause.

It is in this spirit that each of us gave a solemn undertaking before the Court of Justice this morning that we would be completely independent in the performance of our duties, in the general interest of the Community, and that we would neither seek nor take instructions from any Government or from any other body.

I should like to stress the importance of this solemn undertaking which, far from being a mere formality, is crucial to our mandate.

Madam President, Ladies and Gentlemen

I am struck by the fact that in recent years, and more particularly since your election by direct universal suffrage, recurring quarrels of form and substance have strained relations between our two institutions. The same point was made at the recent European Council in Luxembourg, which deplored the permanent state of interinstitutional strife. The new Commission's first concern, therefore, was to get to grips with this problem. We did so at an informal meeting held before we actually took up office.

It would be premature to draw any conclusions at this stage. But we have come up with a number of indicators, which I will put to your President without delay. What we would like to do - and there is no time like the present - is to take a close look at what can be done to help us play a more effective part in your proceedings, and by so doing strengthen the dialogue between our two institutions.

However this dialogue must be unequivocal and hardhitting.

Perhaps I can take this opportunity of referring to the budgetary developments which the Commission has already discussed. This is not the time to go into details, but I feel that Parliament should know where the Commission stands on the 1980 supplementary budget and the 1981 general budget, both of which were declared adopted by your President in December.



Parliament is aware of the difficulties which have arisen within the Council. It knows that certain Member States consider that the procedure laid down by the Treaty and by the Financial Regulation has been breached. It is for the Council to comment on its position, and I am sure that its President will do so during Wednesday's debate. As far as the Commission is concerned - and here I speak for each and every Member - I would like to make it quite clear that we consider both the supplementary budget for 1980 and the budget for 1981 to be legal and hence enforceable. In this connection I would point out that if the entering of own resources is, to a certain degree, automatic, the Commission has a duty, as far as expenditure is concerned, to check on both the viability and the regularity of commitment.

Where is this situation leading? The issues are two-fold: legal and political. I do not need to tell you that certain Member States have failed to make the payments flowing from adoption of the 1980 supplementary budget. The situation with regard to the 1981 budget is less clear and there are still doubts as to the position of certain Member States. The Commission is looking into the matter. But Parliament can rest assured that, if it finds that certain Member States have committed irregularities, it will want the situation rectified. If the Member States do not do so of their own free will - and this is the Commission's earnest hope - then the Commission, in its role as guardian of the Treaties, will have no option but to take legal action. It will obviously keep Parliament informed of developments.

So much for the legal. Now for the political. The Commission considers that today's budgetary problems must be discussed by the institutions, that political solutions must be found. It has felt for some time that operation of the budgetary procedure could be improved and believes that in this context the institutions have an obligation to each other and more importantly to our Community.

Revision of the Financial Regulation will give us an opportunity of discussing and solving a number of these difficulties. But essentially, the two arms of the budgetary authority must endeavour to ensure that the difficulties we have experienced over the last three years do not recur. It is vital, for instance, that the conciliation procedure should live up to its name. The Commission, and its President, is prepared to play its full part here.

Madam President, Ladies and Gentlemen,

You will have noticed that I have purposely confined myself, on this, our first encounter, to assuring you that the new Commission is well aware of what is at stake as it takes office. It is ready and willing to shoulder its responsibilities. It will always do so with courage and determination.

But I would like to make it clear, here and now, that Europe, and hence the Community, is not run solely by "Brussels", by stateless technocrats far-removed from day-to-day reality. If the Community is misunderstood, if not viewed with suspicion, by many Europeans, much of the blame can be laid at the door of the Governments of the Member States. Since our governments are incapable, as the recent European Council in Luxembourg demonstrated, of defining either the content or the shape of European Union, the Commission declines all responsibility for the delays and the setbacks which the public rightly denounces.

At the same time -- and providing you can spot the enemy -- I would urge you, Ladies and Gentlemen, to be ruthless whenever we fail in our task. Let me say again that critical vigilance by you, the representatives of the people of Europe, is essential to the life of Europe's institutions.

In a few weeks' time, when we present our programme, you will be able to judge for yourselves whether or not we are lacking in determination or in imagination. Meantime, let us work together to restore institutional peace, and recreate a climate of understanding, mutual trust and cooperation. It is to this end, that I stand before you. Thank you for your kind attention.

# COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Strasbourg, le 12 janvier 1981

Embargo : 17.30 heures

A vérifier d'après le texte prononcé

Discours prononcé par M. Gaston THORN  
Président de la Commission des Communautés Européennes  
devant le Parlement Européen  
(Strasbourg, lundi 12 janvier 1981)

-----

Madame le Président,

Un chacun d'entre vous comprendra combien il m'est difficile de cacher l'émotion que j'éprouve en pénétrant dans cet hémicycle, pour avoir appartenu 10 ans durant à cette Haute Assemblée, pour y avoir été élu avec vous en juin 1979 et pour y avoir siégé à 4 reprises comme Président du Conseil et où mon regard découvre encore tant et tant de visages familiers.

A travers vous, je revois les nombreuses étapes qui ont marqué le combat politique qui fut le mien et dont le moment présent constitue assurément un point fort.

Il ne saurait toutefois y avoir à mes yeux de différence dans la finalité ou le degré de l'engagement selon qu'on se trouve dans telle ou telle fonction. Ce qui est à la fois nouveau et redoutable pour celui qui se présente aujourd'hui devant vous est d'avoir été chargé par les 10 gouvernements des Etats membres de la difficile mission de présider aux destinées de l'Institution qui est censée constituer le moteur du processus d'intégration européenne, alors que des difficultés de toutes sortes qui entravent depuis des années notre longue et pénible marche en avant l'assaillent de toutes parts.

Ceci pour vous dire que je suis pleinement conscient du poids écrasant de la mission qui m'a été confiée. A ce titre, je voudrais rendre un vibrant hommage à mes illustres prédécesseurs, et en particulier à Roy Jenkins qui a tenu la barre durant les 4 années écoulées avec détermination et courage. Je compte, tout comme mes collègues qui ont tous tenu à être présents en cette solennelle circonstance, sur le concours des élus de nos peuples. Ce faisant, nous nous efforcerons ensemble de maintenir résolument le cap tracé à notre génération par Robert Schuman, le plus illustre des européens. La satisfaction des espoirs légitimes de 270 millions d'européens est à ce prix.

La Commission tient à s'associer à l'hommage qui vient d'être rendu au nouvel Etat membre qui a rejoint la Communauté au début de cette année. Nous saluons tout particulièrement les représentants de la nation grecque qui vous ont rejoint sur ces bancs. Je ne voudrais m'étendre ici sur tout ce que la Grèce signifie pour l'Europe et pour chacun de nous. Mais ce que j'entends souligner c'est que nous sommes tous conscients des espoirs et de la grande foi politique qui ont motivé le souhait de la Grèce de s'arrimer au projet communautaire. Le nouvel élargissement de notre Communauté doit nous encourager parce qu'il confirme la vitalité et l'attrait de notre entreprise. Il doit rappeler aussi à toutes les Institutions leurs responsabilités et leurs obligations.

Dans une première phase les avantages politiques de l'élargissement seront sans doute souvent ternis par les problèmes engendrés par l'insertion d'une économie moins prospère dans notre Communauté, à un moment où tout dans le monde éprouve des difficultés. Je souhaite vivement que dans ces moments, de même que lors de nos négociations avec les candidats restants à l'élargissement, nous ne perdions pas de vue les objectifs politiques qui nous sont communs : la création de l'union européenne fondée dans le droit et la démocratie. Nous ne devons pas décevoir ceux qui misent sur nous.

Ceci est d'autant plus important que nous fêtons cet heureux événement dans un climat général morose, pour employer un mot à la mode. Je n'ai pas besoin de vous le dire. Notre société affronte une crise économique et morale d'une extrême gravité. Ce qui est inquiétant c'est qu'au même moment on constate dans notre Communauté une désaffection des citoyens pour le projet de l'union européenne. Son importance et sa signification ne sont souvent plus très bien perçues.

Les perspectives pour les années 1980 ne sont pas réjouissantes. La récession économique s'amplifie et prend des proportions menaçant non seulement la prospérité mais les fondements de notre société et laissant envisager jusqu'à un changement de civilisation.

Je reste profondément persuadé que le projet consacré par les Traités qui a permis de réconcilier et de reconstruire l'Europe dévastée et aussi de faire ensuite sa prospérité, représente notre seule chance de salut face à la crise économique et sociale qui menace notre société jusque dans ses valeurs essentielles. Car, nous le savons tous, ce n'est pas seulement le bien-être et la santé économique qui sont en péril.

Comme il y a plus de trente-cinq ans, lorsque six gouvernements convaincus qu'ils ne sauraient venir à bout de mêmes difficultés auxquelles ils étaient confrontés ont décidé d'agir de concert, de même aujourd'hui et alors que ces mêmes Etats ont à affronter avec d'autres les prétentions, voire les convoitises de géants d'une taille exceptionnelle, l'idée de s'unir pour mieux agir garde pour celui qui vous parle à la fois toute sa force et toute son actualité.

Les objectifs que nous poursuivons se trouvent solennellement ancrés dans les préambules de nos traités. Je rappelle pour mémoire que nous visons :

- à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens,
- à assurer par une action commune le progrès économique et social de nos pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe,
- à poursuivre nos efforts pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de nos peuples,
- à éliminer les obstacles existants et à promouvoir une action concertée en vue de garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence,
- à renforcer l'unité de nos économies et en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées,
- à contribuer, grâce à une politique commerciale commune, à la suppression progressive des restrictions aux échanges internationaux,
- à confirmer la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outre-mer, et à assurer le développement de notre prospérité.

Voilà les circonstances dans lesquelles la nouvelle Commission assume son mandat. Qui pourrait donc mettre en doute que la Commission est une institution politique. Elle l'est par nature, elle l'est par la volonté des parties contractantes aux Traités, elle l'est aussi bien par nécessité. Son rôle est d'être le moteur de l'entreprise d'intégration européenne et le gardien des traités. Elle est le rouage central du dialogue entre les Institutions de la Communauté. Quand il s'agit de relever les défis de la crise et de répondre aux espoirs des citoyens, une part essentielle de la tâche lui incombe.

La nouvelle Commission, associe dans sa composition une grande richesse d'expérience à des talents nouveaux. Je vous dirais, en présentant notre collègue, tout naturellement un mot de la façon dont nous nous sommes organisés.

Je n'ai pas besoin de vous présenter la plupart des membres de notre collègue, car ils ont été vos interlocuteurs dévoués et appréciés pendant des années. Un mot des nouveaux qui tous ont servi avec distinction et dévouement leur pays avant de répondre à la vocation européenne. Ils sont tous d'anciens parlementaires. M. Contogeorgis, au passé politique courageux, nous vient de Grèce. Il a d'ailleurs, comme vous le savez, mené avec grande efficacité la négociation d'adhésion de son pays avant de nous rejoindre. M. Narjes, ancien haut fonctionnaire de la Commission, a abandonné son mandat de parlementaire fédéral pour nous rejoindre. M. Andriessen, redoutable comme tous les anciens ministres des finances et tous les chefs de groupes parlementaires, nous vient des Pays-Bas. M. Richard, ancien parlementaire britannique, s'est fait une réputation internationale en tant que Représentant du Royaume-Uni aux Nations-Unies et enfin mon ami O'Kennedy dont vous avez apprécié toute l'urbanité et l'efficacité lorsque, il y a à peine deux ans en tant que Président du Conseil, il était votre constant interlocuteur sur le banc opposé à celui dont je vous parle.



Vous connaissez la façon dont nous nous sommes réparti le travail. Cela a été publié et commenté. Cela vous a été diffusé. Je souhaite confirmer ici notre volonté d'oeuvrer en collègue bien soudé et solidaire et vous dire qu'effectivement notre répartition des portefeuilles traduit avant tout notre souci de renforcer notre cohésion interne et de donner tout son sens à notre caractère collégial. Nous sommes conscients de ce que les tensions et distorsions que la crise cause au tissu social peuvent engendrer des bouleversements dans notre Communauté. Pour cette raison nous sommes résolus à nous épauler solidement les uns les autres et notre collégialité est avant tout une solidarité. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons faire le meilleur usage de tout ce que nous apportons, chacun de nous, au titre de l'expérience et du talent, au service de la cause communautaire.

C'est dans cet esprit aussi que ce matin nous avons tous pris devant la Cour de Justice l'engagement solennel d'exercer conformément aux Traités nos fonctions en pleine indépendance, dans l'intérêt général de la Communauté et à ne solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun autre organisme.

Je voudrais souligner l'importance de cet engagement solennel qui ne saurait se concevoir comme une simple formalité, il correspond à une exigence fondamentale de notre mandat.

Madame le Président,  
Mesdames, Messieurs,

J'ai été frappé de constater qu'au cours de ces dernières années et en particulier depuis que vous tenez votre légitimité directement du suffrage universel, de trop fréquentes querelles de forme et de fond risquait de tendre les relations entre nos deux institutions. Cette constatation fut également mise en exergue au récent Conseil européen de Luxembourg, qui a déploré cette lutte permanente entre institutions. Aussi le premier souci de cette nouvelle Commission fut-il de se pencher sur cette question essentielle avant même d'entrer en fonction dès notre première réunion informelle.

Sans vouloir tirer, à ce stade, des conclusions, notre collège a d'ores et déjà su dégager quelques orientations concrètes : je vais en saisir incessamment le Président de votre Haute Assemblée. Ce que nous visons dès à présent c'est de dresser l'inventaire de toutes les mesures susceptibles d'améliorer notre participation à vos travaux et partant à renforcer le nécessaire dialogue entre nos deux institutions.

Ce dialogue doit s'engager dans la clarté et la franchise.

Qu'il me soit permis, compte tenu de l'actualité, d'évoquer dans ce contexte, les questions budgétaires sur lesquelles la Commission a déjà eu un premier débat. Je ne souhaite pas m'étendre longuement sur cette affaire aujourd'hui mais je crois qu'il est utile cependant que le Parlement prenne connaissance de la position de la Commission concernant le budget supplémentaire pour 1981 et le budget général de 1980 que le Président du Parlement a déclaré adoptés en décembre.

Le Parlement est au courant de ce que certaines difficultés sont survenues au sein du Conseil et que certains Etats membres ont estimé qu'il y avait eu un détournement de la procédure requise par le Traité et par le Règlement Financier. C'est au Conseil à se prononcer sur sa position et je ne doute pas que le Président du Conseil donnera des indications en ce qui concerne l'attitude de son institution au cours du débat de mercredi prochain.

En ce qui concerne la Commission, et je parle en cela au nom de notre collègue, laissez-moi vous dire clairement que nous considérons que tant le budget supplémentaire pour 1980 que le budget pour 1981, ont une existence légale et sont de ce fait, exécutoires. A cet égard, je rappelle que s'il existe certains automatismes en ce qui concerne l'inscription des ressources propres, la Commission doit vérifier, au niveau des dépenses, tant l'opportunité que la régularité de l'engagement de celles-ci.

Quels vont être les développements futurs ? Il y a deux aspects à ceux-ci : les aspects légaux et les aspects politiques. Les Honorables Membres de cette Assemblée sont certainement au courant que certains Etats membres n'ont pas fait les paiements qui résultent de l'adoption du budget supplémentaire de 1980. En ce qui concerne le budget 1981, la situation est moins claire et il y a encore, à ce jour, des doutes quant à la position de certains des Etats membres. La Commission examine actuellement la situation mais le Parlement doit être assuré que dans les cas où des irrégularités auraient été commises par certains Etats membres, la Commission estime que la situation devrait être régularisée. Si les Etats membres ne régularisent pas la situation volontairement, ce que la Commission souhaite fermement, alors la Commission, en tant que gardienne des Traités, n'aura pas d'autre alternative que de prendre les mesures légales prévues. La Commission tiendra évidemment le Parlement informé de l'évolution de la situation.

Enfin, venons-en à l'aspect politique. La Commission considère que les problèmes budgétaires actuels doivent être discutés par les Institutions et que des solutions politiques doivent être trouvées. La Commission considère depuis quelque temps que la procédure budgétaire devrait mieux fonctionner et que les Institutions ont une obligation, pour ce faire, les unes à l'égard des autres, mais surtout à l'égard de notre Communauté. Nous aurons l'occasion de discuter et de résoudre certaines des difficultés lors de la révision du Règlement financier. Mais il faudra surtout que les deux branches de l'autorité budgétaire fassent des efforts pour éviter que se reproduisent à l'avenir les difficultés que nous connaissons depuis trois ans. A ce propos, il faut que la procédure de conciliation fonctionne réellement. La Commission et son Président ont la volonté de participer pleinement à cet effort.

## Conclusion

Madame le Président, Mesdames, Messieurs,

Comme vous le reconnaîtrez, je me suis volontairement limité en cette première prise de contact à rappeler que la nouvelle Commission est consciente de l'immense enjeu qui pèse sur sa mission. Elle est prête à assumer les responsabilités qui sont les siennes. Elle le fera chaque fois avec courage et détermination.

Mais il doit être clair dès aujourd'hui que l'Europe et donc la Communauté ne sont pas exclusivement l'affaire "de ceux de Bruxelles", ces technocrates apatrides fort éloignés des réalités quotidiennes. Si la Communauté est souvent méconnue, voire mal jugée par un grand nombre de nos concitoyens, c'est aussi et avant tout l'affaire des gouvernements des Etats membres. Dans la mesure où ces derniers sont dans l'incapacité, comme l'a montré le récent Conseil Européen de Luxembourg, de préciser le contenu et même les contours de ce qui pourrait être l'union européenne, ce collègue décline la responsabilité des lenteurs et des échecs dénoncés à juste titre.

En revanche, et à condition de ne jamais vous tromper d'adversaires, soyez sévères, Mesdames et Messieurs les parlementaires, chaque fois que nous aurons failli à notre tâche, je le dis et le répète, la vigilance critique de la représentation européenne est essentielle dans la vie des institutions européennes.

Vous jugerez dès les mois prochains à l'occasion de la présentation du programme d'action si nous avons manqué de détermination, d'imagination. En attendant, convenons ensemble dès aujourd'hui de tout faire faire pour recréer entre nous cette indispensable paix institutionnelle, c'est-à-dire un climat d'entente et de confiante coopération. Ceci est l'objectif même des quelques mots que je viens de vous adresser et pour lesquels vous avez bien voulu me prêter votre attention.